

L'Observatoire de l'enfermement des étrangers - OEE*
et le réseau Education sans frontières – RESF
organisent une réunion publique sur

l'enfermement des enfants étrangers

le 6 février 2012
de 18h00 à 20h00

à la **Bourse du travail de Paris**
annexe Varlin - 85, rue Charlot, 3e arrdt
salle Eugène Hénaff

L'objectif de la soirée est de faire connaître, dénoncer et faire cesser l'enfermement administratif d'enfants, que ce soit dans les centres de rétention administrative (CRA) ou en zone d'attente (ZA).

Non formellement proscrit par la loi en France, le placement d'enfants mineurs dans les centres de rétention y a pourtant été quasiment inexistant durant des décennies. Depuis quelques années cependant, l'enfermement d'enfants est de plus en plus fréquent. Certains centres de rétention ont même été "équipés" pour l'accueil de familles avec jeunes enfants...

Cette pratique, en passe de devenir aux yeux de tous une pratique normale et incontournable, doit cesser, tout autant que le recours systématique à l'enfermement comme mode de gestion des étrangers.

La Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) est venue très récemment conforter cette position. En soulignant que l'enfermement des enfants est inadapté et traumatisant, la Cour a condamné la France pour les traitements infligés à de jeunes enfants placés en rétention (*CEDH Popov c/ France, 19.01.12*).

Au cours de la soirée, en présence de quelques grands témoins de l'enfermement, RESF et l'OEE présenteront la pétition :

« Il faut en finir avec l'enfermement des enfants étrangers ! » **

A cette occasion, interviendront à la tribune :

- Arnaud Veisse (OEE)
- Carole Bohanne (RESF)
- Maître Denis Seguin (avocat, docteur en droit, défenseur de la famille Popov)
- David Rohi (Cimade – ANAFE)
- Serge Portelli (vice-président au tribunal de Paris, membre du Syndicat de la magistrature)
- Dominique Versini (ancienne Défenseuse des enfants)

Pour plus d'informations, contacts :

Claire Rodier (Gisti) rodier@gisti.org

Anna Sibley (Fasti) a.sibley@fasti.org

Arnaud Veisse (Comede) arnaud.veisse@comede.org

Brigitte Wieser (RESF) brigitte.wieser@club-internet.fr

le blog de l'Observatoire :

<http://observatoireenfermement.blogspot.com/>

le site de RESF :

<http://www.educationsansfrontieres.org/>

(*) Les organisations membres de l'OEE :

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) - Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (ANAFÉ) - Avocats pour la défense des droits des étrangers (ADDE) - COMEDE - Emmaüs France - Fédération des Associations de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (FASTI) - Groupe d'information et de soutien des immigrés (GISTI) - La Cimade - Ligue des droits de l'homme (LDH) - MRAP - Revue Pratiques - Secours catholique - Syndicat de la magistrature (SM) - Syndicat des avocats de France (SAF) - Syndicat de la médecine générale (SMG).

(**) Premiers signataires :

- Dominique Attias, avocate, membre du Conseil national des Barreaux en charge du groupe de réflexion sur le Droit des Mineurs
- Geneviève Brisac, éditrice pour enfants et adolescents à l'Ecole des Loisirs, écrivain
- Claire Brisset, ancienne Défenseuse des enfants
- Boris Cyrulnik, neuropsychiatre
- Jacques Hintzy, président de l'Unicef France
- Pierre Joxe, avocat au Barreau de Paris, membre de l'Antenne des mineurs, Premier président honoraire de la Cour des comptes
- Marie-Rose Moro, Professeure de pédopsychiatrie, Paris Descartes
- Georges Picherot, chef de service de pédiatrie au CHU de Nantes
- Jean-Pierre Rosenczveig, magistrat, président de Défense des Enfants International - France
- Didier Sicard, président d'honneur du Comité consultatif national d'éthique
- Catherine Sultan, présidente de l'Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille